

rique des Accouchemens , & qui est écrite avec beaucoup de moderation.

LES DIFFERENS CARACTERES DES FEMMES DU siecle , avec la description de l'amour propre , contenant six caractères & six perfections. In 12. à Paris chez la Veuve Charles Coignard , & Claude Cellier , sur le quai des Augustins. 1694.

Les six caractères sont des coquettes, des bigotes, des spirituelles, des économes, des joueuses, & des plaideuses. Les six perfections opposées, sont la modestie, la piété, la science, la règle, l'occupation, la paix. Ce qu'il y a de vicieux dans ces caractères, procède de l'amour propre, dont la description remplit toute la seconde partie de cet ouvrage.

LE CANTIQUE DES CANTIQUES , EXPLIQUE dans son sens littéral. Par Mre. F. Aurat , Prêtre , Prieur de saint Alyre , habitué en l'Eglise de Lion. In 8. à Lion , & se trouve à Paris chez Edme Couterot , rue saint Jacques. 1693.

Il y a une infinité d'explications allegoriques du Cantique des Cantiques. Celle-ci est littérale. Que si elle est reçue favorablement du Public, l'Auteur en communiquera de semblables sur les autres livres de l'Ecriture, auxquels il a travaillé pour son instruction particulière.

ATTESTATION POUR LE P. MALEBRANCHE,
Prêtre de l'Oratoire.

J'ai lu la Réponse du P. Malebranche à M. Regis, & j'ai trouvé que les preuves qu'il rapporte de son sentiment touchant les diverses apparences de grandeur du Soleil & de la Lune dans l'Horison & dans le Meridien, estoient démonstra-

tives, & clairement déduites des véritables principes de l'Optique. Signé

Le M. de L'Hospital.

Varignon.

Sauveur.

L'Abbé de Catelan.

A V I S

TOUCHANT L'ATTESTATION INSERÉE CI-DESSUS.

DES trois questions que le P. Malebranche avoit à soutenir contre moi, il semble qu'il en abandonne deux, puis que l'attestation insérée ci-dessus, ne fait mention que de celle qui regarde l'Optique; & touchant celle-là mesme je suis bien-aise qu'on sçache que j'ai de fortes raisons pour recuser ceux qui ont signé ce formulaire. M. Varignon, contre lequel j'ai écrit, (lisez le 20. chap. du 2. livre de ma Philosophie) ne peut estre juge dans cette cause, estant partie interessée: Outre qu'il est si sujet aux retractations, (voyez les Journaux des Sçavans, & les Memoires de l'Academie) que je ne me tiendrai jamais pour bien jugé par lui. Monsieur le Marquis de l'Hopital est un Mathématicien illustre; & je pourrais m'en tenir à sa decision bien plus raisonnablement qu'à celle de M. Varignon: Mais l'amitié étroite & ancienne dont il est joint au P. Malebranche, à laquelle il n'a pu refuser sa signature, me dispense de me soumettre à son jugement. M. Sauveur, vrai disciple du P. Malebranche, en signant le formulaire, se dédommage du chagrin qu'il a d'estre obligé d'expliquer mon Système à ses Ecoliers, auxquels il dit néanmoins que ma Philosophie ne lui sert que de guide, & que du reste il leur debite ses opinions, qu'on sçait bien n'estre que celles du P. Malebranche: Sans compter encore qu'ayant toujours eu plus en recommandation son interest que l'honneur des sciences, il n'a pas eu de peine à se tourner du côté d'un parti qu'il a cru pouvoir contribuer à son avancement & à sa fortune. Il n'est pas necessaire de s'arrêter sur M. l'Abbé de Catelan: Outre qu'il a mandié les suffrages pour le P. Malebranche, ses erreurs ont esté si souvent relevées, tant dans les Journaux des Sçavans que dans des piéces détachées, qu'il ne peut estre juge compétant dans cette affaire. Au reste, si cette conduite avoit lieu, le P. Malebranche pourroit esperer de gagner sa cause contre tous les Auteurs qui auroient des opinions différentes des siennes. Il s'en remettrait au jugement des Sçavans; & ces Sçavans seroient trois ou quatre de ses amis, qui signeroient ce qu'il voudroit.

A Paris chez JEAN CUSSON, rue saint Jaques, à saint Jean Baptiste.